

Compte rendu de la sortie du 8 juillet 2017 dans l'aven de Baume fromagère (Saint-Pierre-des-Tripiers, Lozère)

(Jean-Louis Rocher, Eric Boyer, Thierry Bertrand, Prisca Santucci, Geneviève Salor, Christophe Ricard, Danièle Domeyne, Sylvie Vissac, Louis Baret, Laurent Calmels & Jean-Yves Bigot)

Quelques spéléologues de l'Aveyron et de Lozère se sont donnés rendez-vous près du Mont Buisson (Saint-Pierre-les-Tripiers, Lozère) pour colorer l'aven de Baume fromagère. En effet, un programme de multi-traçages est en cours par le Parc National des Cévennes et le BRGM. Aujourd'hui, l'objectif est de verser au fond de l'aven 500 g de sulforhodamine déjà diluée dans un bidon de 5 litres.

Toutefois, nous savons que les difficultés techniques commencent dès -80 m où une série d'étroitures et de méandres peu commodes défendent l'accès à la partie profonde de l'aven. Comme on pouvait s'y attendre, une partie des troupes a été mise en déroute. Christophe abandonne la partie devant une étroiture sévère à -80 m, puis c'est au tour de Danièle et de Jean-Yves dix mètres plus bas. Sylvie capitule dans le méandre des Gours, suivie par Laurent qui déclare forfait au sommet d'un puits trop exigü (P24 à la cote -100 m env.). Enfin, Louis fait demi-tour après le méandre des Hostilités vers -130 m environ. Les cinq autres encore en lice (Caillou, Eric, Thierry, Prisca et Geneviève) atteignent la cote -190, lieu de l'injection, où le ruisseau présente un débit faible mais suffisant (**fig. 1**).

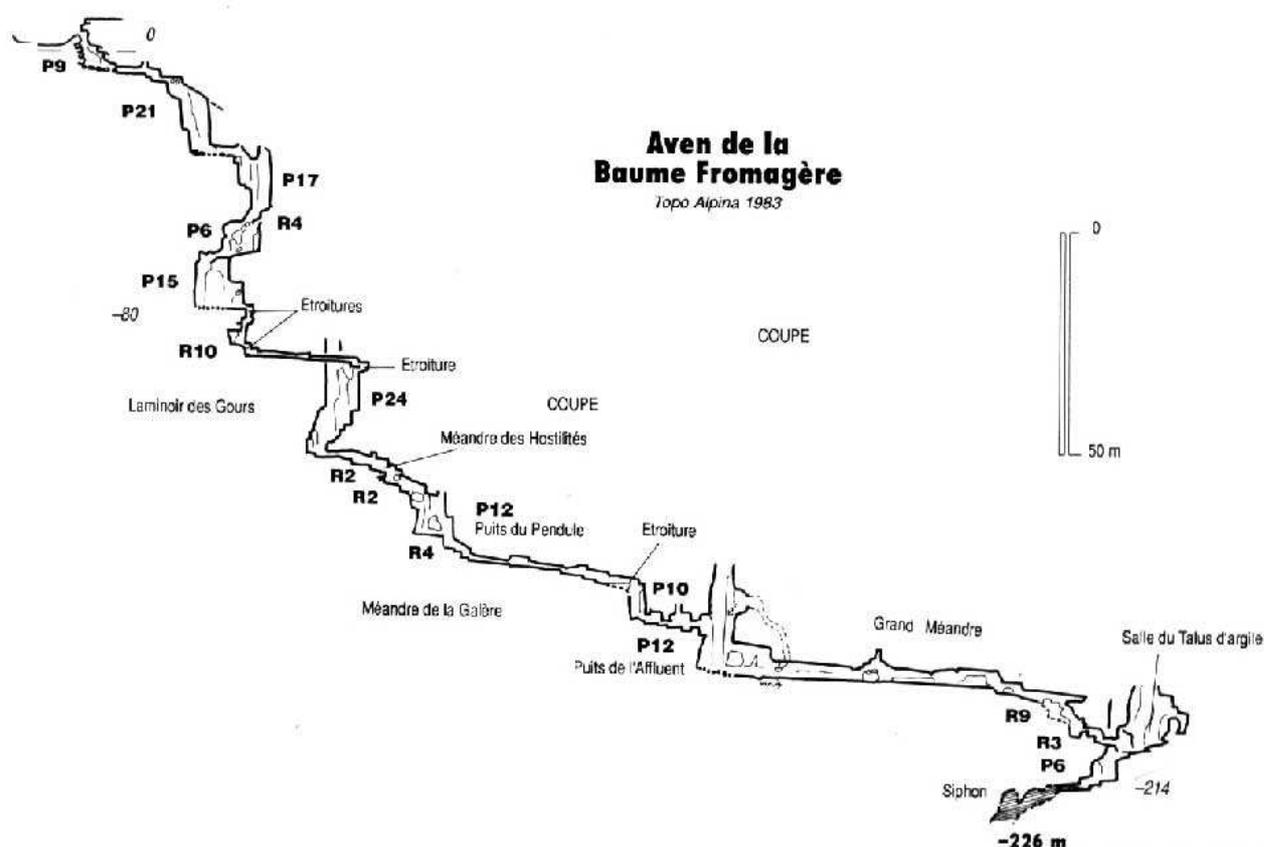


Fig. 1 : Coupe de l'aven de Baume fromagère.

Lors du repli vers la surface, les candidats éliminés ont tout le temps de bien négocier les oppressantes étroitures en respirant avant et après (surtout pas pendant) et, bien sûr, d'observer en détail la cavité.

Les scories

Des éléments noirs dans le remplissage attirent le regard ; il s'agit de charbons de bois et de fragments de laitier (scories contenant des bulles de gaz) déposés initialement dans un remplissage d'environ un mètre d'épaisseur qui colmatait le fond des puits. Les scories contiennent parfois des charbons de bois ce qui permet de penser qu'ils sont contemporains. Le remplissage contenant les charbons a été érodé par la suite ; ce qui indique qu'il n'est pas actuel : d'âge historique voire plus. En effet, l'aven est une perte qui a enregistré les traces anciennes des activités humaines à la surface du causse Méjean. Là, le karst est dans son rôle : piéger et conserver les sédiments lors de phases érosives. Toutefois, ces sédiments ont été ensuite érodés et vidangés en partie.

Le mur-barrage inférieur

Vers l'entrée, on trouve au sommet du P21 (-15 m environ), un empilement de grosses pierres (mur-barrage inférieur) fermant un méandre sur une hauteur d'environ 3 m. Il s'agit d'un mur-barrage quasi-vertical qui retient un remplissage argileux dont le sol est plan. L'endroit est peu commode, car il est aujourd'hui surbaissé, ce qui oblige le spéléologue à quelques contorsions. Cette situation est normale puisque le passage n'a pas été aménagé par des spéléologues, mais par des hommes qui ont cherché à créer des bassins destinés à retenir l'eau.

Effectivement, on patauge dans un bassin de 15 à 20 cm d'eau totalement artificiel (fig. 2) avant d'atteindre le sommet du P21.

Fig. 2 : Départ équipé du puits (P21) avec, au premier plan, un bassin d'eau retenu par le mur-barrage inférieur.



Le mur-barrage supérieur

Plus haut, un autre mur-barrage a été construit avec de gros éléments, il est situé juste au-dessus du remblai du mur-barrage inférieur. Ce mur est également constitué de gros blocs bien coincés entre les deux parois du méandre.

Là aussi, la hauteur du mur-barrage ne facilite pas la progression du spéléologue puisque le sommet de ce mur ne laisse qu'une fenêtre étroite pour passer (**fig. 3**). Toutefois, ce mur-barrage permet de relever le sol de la grotte et de retenir l'eau qui s'écoule depuis une cheminée toute proche. Toutes ces constructions visent à créer des redans étanches dans lesquels il est possible d'aménager des bassins.

Fig. 3 : Mur-barrage supérieur constitué de gros éléments savamment coincés entre les parois du méandre.



La cheminée d'alimentation

La base d'une cheminée, d'où provient l'eau, est fermée au sol par un mur en partie détruit et constitué d'un alignement de gros blocs (**fig. 4 & 5**). Un bassin barré par le mur devait occuper le pied de la cheminée.

Ceci porte à trois les aménagements destinés à retenir l'eau qui s'écoule dans la cavité.

Fig. 4 : Le personnage observe un alignement de grosses pierres fermant la base de la cheminée. On notera la présence d'importantes traces de suie sur les parois de la cavité.



Dans la salle située à la base du puits d'entrée, on trouve quelques tessons grossiers très épais (de couleur noir et rouge) qui pourraient évoquer l'activité des résiniers gallo-romains si fréquente sur les causses.

Dans un coin de la salle, une coupe naturelle permet d'observer un sol constitué d'environ 15 à 20 cm de charbons de bois (fig. 6).



Fig. 5 : Un alignement de grosses pierres en partie détruit fermait la base de la cheminée alimentant en eau les bassins aménagés.



On trouve également des charbons de bois dans les replats des coupoles situées en plafond.

Fig. 6 : Couche charbonneuse dans la salle d'entrée.

Ce qui montre que ces charbons ont été déposés par l'homme et non pas par des eaux qui les auraient entraînés dans la cavité. Dans l'ensemble, les parois de la cavité sont couvertes d'une suie noire qui atteste sa fréquentation régulière notamment dans la zone de la cheminée qui alimente les bassins (fig. 4).

Des indications approximatives

Tout indique que la cavité était largement ouverte sur l'extérieur et fréquentée par les hommes. D'après Jean-Louis Rocher, Paul Pouget, dit « Paulou » un habitant de St-Pierre-des-Tripiers, avait indiqué à René Poujol (un ancien de l'Alpina) l'existence possible d'une cavité au fond du Sot-de-la-Cure. René avait donné quelques coups de pioche mais avait abandonné, sceptique.

En 1983, l'Alpina de Millau ouvre une étroite fissure ventilée, ne sachant rien des histoires locales qui n'ont été révélées qu'après la découverte de l'aven. Par la suite Paul Pouget (aujourd'hui décédé) a douté que cette cavité ait servi de cave à fromages par ses aïeux, mais sans l'affirmer ni l'infirmier. Cette grotte à fromages dont le souvenir s'est transmis par la tradition orale pendant plusieurs générations n'a jamais été retrouvée. La cavité nouvellement mise au jour a donc été baptisée « aven de Baume fromagère » dont le nom évoque l'histoire locale... Certes, il n'existe pas de preuve d'une utilisation en cave à fromages ; toutefois, il est probable que la cavité a été utilisée (grotte-citerne) par les hommes depuis des temps très anciens (Néolithique).

Le mur de soutènement

Le clou de la visite de l'aven de Baume fromagère est le mur de soutènement visible seulement depuis l'intérieur de la grotte. Ce mur fermait totalement la cavité dont l'entrée a été condamnée.



C'est l'élargissement d'une étroite fissure qui a permis d'accéder de nouveau à la cavité. Le trou actuel creusé en roche (**fig. 7**) ne correspond pas à l'entrée naturelle qui a été totalement obstruée par le mur de soutènement.

Fig. 7 : L'entrée actuelle de l'aven de Baume fromagère est une étroite fissure qui débouche au sommet d'une salle.

Ce mur d'environ 6 à 7 m de hauteur est remarquablement bien conservé ; il est fait de pierres sèches montées sans mortier (**fig. 8**). La facture du mur de soutènement n'a rien à voir avec celle des murs-barrages situés un peu plus bas (probablement d'âge préhistorique). Là, les appareils sont plus petits. Le mur de soutènement présente un fruit (**fig. 9**) et repose sur une assise de gros blocs qui correspond à l'éboulis naturel de l'ancien porche qui s'ouvrait sur l'extérieur depuis le fond de la doline. Le mur n'est là que pour combler l'entrée de la cavité tout en utilisant le minimum de matériaux. Le but ultime étant de rendre plat le fond de la doline afin de le cultiver. L'aménagement de la doline est parfait, car le mur n'a pas cédé sous la pression du remblai. La doline ne présente d'ailleurs aucun indice de l'existence d'une grotte à cet endroit (**fig. 10**).

Les motifs d'un tel aménagement

Le mur de soutènement a été construit en ne ménageant aucun accès à la cavité... Il faut croire que les raisons qui ont présidé à sa fermeture n'attribuaient aucune valeur à la grotte. En effet, les trous ou pertes situés en plein champ à la surface des causses ont parfois été perçus comme des « défauts de conception ».

L'homme s'est alors mis à aménager les points bas des dolines en nivelant le fond des dépressions. Épierrant les champs et construisant des « faïsses » ou « bancels » (terrasses), il a ainsi pu accroître la surface cultivable et s'accommoder de la pente du terrain.

Il fut un temps où l'homme ne pensait qu'à augmenter la surface des terres cultivables pour nourrir plus de bouches.

Fig. 8 : Le mur de soutènement seulement visible depuis l'intérieur de la grotte.



Ce n'est pas la première fois que l'homme sacrifie la caverne pour une bande de terre ; la grotte n° 2 de l'Euzière (Gorniès, Hérault) possède un mur qui soutient une étroite terrasse et en condamne l'accès. Il faut des conditions très particulières pour que s'opère un tel changement dans les mentalités. Car la grotte a toujours constitué une ressource pour l'homme (eau, climatisation naturelle, stockage, etc.) et il est dommage de s'en priver.

On sait que la surpopulation des campagnes au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle a eu pour conséquence la construction de murs et terrasses dans des lieux très improbables. Puis au XX^e siècle, la nature a repris ses droits et les terrasses aménagées ont disparu sous la végétation.

Fig. 9 : Le mur présente un fruit qui permet de mieux soutenir les remblais de la doline.

Dans les Cévennes, la population recensée a atteint un pic entre 1851 et 1861. On peut imaginer que la construction du mur dans l'aven de Baume fromagère date de cette période de surpopulation des campagnes.

Ainsi, il est possible que le souvenir de l'existence d'une grotte à fromages ait perduré et se soit transmis de génération en génération jusqu'à Paul Pouget. L'aven de Baume fromagère est peut être la cavité signalée par l'aïeul de Paul Pouget, mais peut aussi correspondre à une autre cavité encore inconnue. En effet, sur la même commune de Saint-Pierre-des-Tripiers, l'aven d'Agoubel présente la même condamnation (dalle fermant une entrée verticale). L'aven était situé sur le bord d'une doline à fond plat et son entrée avait été recouverte de terre ; il a été découvert et désobstrué dans les années 80 également. Ainsi, toutes les dolines à fond plat sont suspectes, car elles présentent des profils en désaccord total avec leurs fonctions naturelles (pertes, gouffres). Il faut peut-être voir dans la morphologie des dolines la marque de fabrique de l'homme qui cherche à survivre.



Fig. 10 : Le fond plat de la doline de Baume fromagère ne présente aucun indice de comblement. Et pourtant, l'orifice (au centre de la photo) qui s'ouvre sur le bord de la dépression a révélé un mur de soutènement impressionnant.

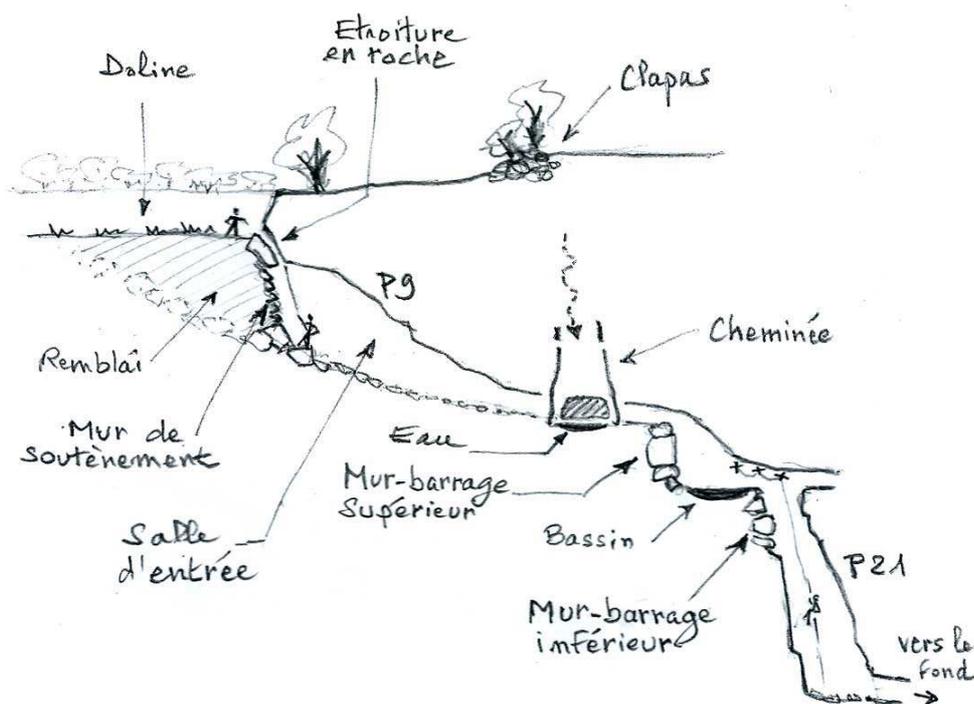


Fig. 11 : Croquis de la partie aménagée de l'aven de Baume fromagère (coupe).